

CERET ENSEMBLE

Elus au conseil municipal :

Patrick PUIGMAL, Martine QUER, Jean PARAYRE, Michèle TORRENT

site : ceret-ensemble.fr

contact : ceretensemble@gmail.com

Compte-rendu du conseil municipal du 22/03/2023

A retenir :

- **Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 15 février 2023 :**
sur le point 12, relatif l'instauration d'une majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, il a été demandé que la position de la liste CERET ENSEMBLE soit reprise correctement au dit procès-verbal par l'adjonction du commentaire suivant =
Monsieur Patrick PUIGMAL poursuit en indiquant qu'avec 7 points supplémentaires au taux actuel de la taxe d'habitation des résidences secondaires, cela se traduirait par une majoration de 50% de la taxe. La liste CERET ENSEMBLE fait part de son désaccord car elle estime qu'il serait anormal de majorer à un tel niveau la taxe d'habitation des résidences secondaires ; ce serait très pénalisant pour les personnes qui n'habitent que ponctuellement CERET et qui, pour un grand nombre, sont soit des "expatriés pour raisons professionnelles" qui possèdent des logements de famille reçus souvent en héritage, soit sont des personnes ayant acquis un logement dans la perspective d'une future retraite à CERET.

- **Points principaux évoqués :**
...débat d'orientation budgétaire =
BUDGET PRINCIPAL
.. le point a été fait sur *l'année 2022* d'où on relève :
 - . une forte croissance des dépenses de personnel (+ 10%) en raison principalement de recrutements dont la pertinence ne semble pas avérée (par exemples, un Directeur Général et une Secrétaire Générale en remplacement de la précédente Directrice Générale des Services mise au placard qu'il faut continuer à payer, 2 responsables aux Services Techniques en remplacement du précédent Chef de Service qui a préféré quitter CERET pour une autre collectivité...),
 - . une progression de 11% des impôts et taxes, en raison notamment de la hausse de la taxe foncière sur le foncier bâti qui se traduit par 16% d'augmentation, ce qui en fait une des plus fortes progressions au plan national !

. une baisse de l'encours de la dette qui s'élève fin 2022 à 7 millions € ; aucun emprunt passé en 2022. A noter que, compte tenu de la faiblesse des taux d'intérêt sur la période antérieure, la Municipalité précédente a préféré privilégier l'emprunt (pour un montant annuel correspondant grosso modo au remboursement du capital des emprunts en cours sur l'année, donc sans augmentation de l'encours final) plutôt que l'augmentation de la fiscalité. L'endettement par habitant de 997€ au 31/12/2021 est supérieur à celui des communes comparables de la même strate mais CERET est sous-préfecture et ville centre, avec des attributions élargies ; de plus, elle avait su préserver ses capacités d'autofinancement. D'ailleurs 7 emprunts seront clôturés d'ici fin 2024.

. résultat 2022 : 240 546€ à rapprocher de celui de 2021 : 284 938€.

. principaux poste d'investissements : fibre optique (572 222€), subvention travaux musée d'Art Moderne (300 000€), travaux Parc AUBIRY (93 326€)...

.. **orientations pour 2023** :

.contexte de la flambée des prix de l'énergie : la liste CERET ENSEMBLE a regretté la contractualisation pour l'électricité avec un autre fournisseur privé au lieu du fournisseur national historique.

.nous relevons que la revalorisation des valeurs locatives cadastrales pour +7,1% impactera les redevables de la Taxe Foncière qui ont déjà subi une forte hausse en 2022.

.**Commentaires à effectuer lors du vote du budget au prochain conseil municipal.**

BUDGETS ANNEXES

5 budgets principaux dont celui temporaire du Musée d'Art Moderne sur lequel nous reviendrons in fine.

Pour les 4 autres, 2 sont globalement déficitaires (Gendarmerie et Sous-Préfecture pour respectivement 241 237€ et 449 288€) alors que les 2 autres (centre de tri postal et assainissement collectif) sont excédentaires pour respectivement 202 388€ et 873 447€, ce qui donne un solde global positif de 385 310€ très favorable à la commune d'autant que construire une nouvelle Sous-Préfecture et une nouvelle Gendarmerie étaient indispensables.

... **autres principaux points évoqués** :

. **adhésion au Groupement d'Intérêt Public « Ma santé Ma Région »** : dans le contexte de la situation sanitaire de notre territoire, le groupe CERET ENSEMBLE a voté pour.

.**avance au CERET SPORTIF de 40 000€** : vote favorable du groupe CERET ENSEMBLE.

.**motion de soutien au groupe des 9 (syndicats et associations) contre la réforme des retraites** : sur notre demande, le vote a été effectué à bulletins secrets car il s'agit, selon notre groupe CERET ENSEMBLE, d'un positionnement personnel ; notre groupe, considérant que cette demande n'entre pas dans l'objet des délibérations d'un conseil municipal, a préalablement demandé le retrait de ce point de l'ordre du jour et, ne l'ayant pas obtenu, n'a pas participé au vote. D'ailleurs, la motion n'a recueilli que 12 votes favorables pour 5 contre, 5 abstentions et 4 non-participations au vote.

.après la déconvenue des Déferlantes, le Maire avait annoncé **l'organisation d'un festival cet été à Aubiry** : ce sera du 11 au 13 août et c'est l'association Symphony productions qui l'organisera. A suivre mais décidément la Municipalité peine à organiser des manifestations à

Aubiry alors que la commune verse annuellement pour la location du parc du château un loyer exorbitant que nous avons dénoncé

- Questions posées par la liste CERET ENSEMBLE :

... **avenir du cinéma à CERET** : *l'exploitant de la salle du CRETAN devrait cesser ses activités fin 2023. Il n'est pas concevable qu'une ville-centre comme CERET n'ait pas un cinéma en activité. Quelles sont vos réflexions et vos projets en la matière d'autant que le bâtiment qui abrite le cinéma est idéalement placé en centre-ville et qu'il serait dommage que s'y installe une énième agence bancaire ou une énième agence immobilière...*

Réponse du Maire : c'est une préoccupation pour lui et il est en pourparlers avec l'exploitant- propriétaire qui propose l'acquisition pour 700 000€.

CERET ENSEMBLE : dossier épineux pour lequel il faut trouver une solution car il est inconcevable de ne pas avoir un cinéma à CERET

... **arènes de CERET**: *vous (M. le Maire) avez déjà évoqué votre attachement à cet espace privé qui appartient au patrimoine cérétan ; force est de constater que les arènes ne répondent plus aux règles de sécurité, ce qui pose problème quand on sait que plusieurs milliers de personnes assistent aux corridas. Quelle est votre position sur la situation actuelle?*

Comment la Municipalité actuelle voit-elle l'avenir des arènes à CERET?

Réponse du Maire : le Maire a organisé plusieurs réunions techniques et attend d'avoir une proposition chiffrée pour envisager une acquisition.

CERET ENSEMBLE : édifice pour lequel des travaux de rénovation et de mise aux normes importants sont à prévoir ; pour nous, dossier à traiter par la Communauté de Communes du Vallespir pour en faire un lieu de spectacle intercommunal ouverte à de multiples manifestations en plus des corridas (couverture à envisager).

... *point sur le budget annexe du Musée d'Art Moderne de CERET pour lequel 2 emprunts de trésorerie ont été réalisés. Quelles sont les subventions non reçues ? Pour quelle(s) raison(s) ? Y a-t-il des factures encore à régler ? In fine, quel est le coût pour la commune de cette rénovation-extension qu'on peut qualifier de remarquable ?*

Réponse du Maire : reste à percevoir une subvention de la Région.

CERET ENSEMBLE : ce dossier remarquablement mené par l'ancienne municipalité se traduit in fine par une participation communale de 20%, conformément à l'intervention normale de la commune au fonctionnement et à l'investissement de l'EPCC. On ne peut que regretter le délai excessif de la Région à verser ses subventions mais ce n'est pas nouveau ! d'où un emprunt de pure trésorerie souscrit par la ville qui a été reconduit.

Patrick PUIGMAL p/c

Groupe CERET ENSEMBLE